



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.72*

(COM.III)

23 septembre 2005

Original anglais

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par l'ITALIE

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme : III Sciences sociales et humaines
- Projets relatifs aux thèmes transversaux

Résolution
(33 C/5 par. n°) : 03300

Incidences budgétaires
indiquées par l'auteur : Pas d'incidences budgétaires

Source de financement
proposée par l'auteur : -

Modifications, suppressions ou adjonctions proposées :

La Conférence générale

Autorise le Directeur général

(a) ... (...)

(b) ... (...)

(c) ... (...)

(d) ... (...)

*

Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 18 août 2005.

- (e) à prier les États membres et les organisations internationales de mener des initiatives visant à lutter contre la pauvreté et à élaborer des stratégies pour promouvoir les droits de l'homme, surtout dans les pays où la traite d'êtres humains n'a pas encore été éliminée.